

PARTIE 2

COMPTES

ANALYSE ET COMMENTAIRES

ANALYSE ET COMMENTAIRES AUX COMPTES 2013

1. ADMINISTRATION GENERALE

10. AUTORITES

- 101.3001 JETONS DE PRESENCES, TRAITEMENTS PRESIDENT + SECRETAIRE**
Le nombre de séances dans les commissions a été plus important que précédemment. Les jetons de présence de 2012 du bureau n'ont pas été payés en 2012 et n'ont été provisionnés que cette année.
- 102.4361 REMBOURSEMENT DE TIERS INDEMN. ASSAGIE-ARASMAC**
Les jetons de présence des Municipaux dans les différentes associations sont reversés à la commune.

11. ADMINISTRATION COMMUNALE

- 11.3011.1 TRAITEMENT PERSONNEL ADMINISTRATIF**
Le taux de Mme Isabelle Vouillamoz, préposée au contrôle des habitants, est passé, dès décembre 2012 de 80 % à 100 %. Cette augmentation n'a pas été prévue au budget 2013.
- 11.3091 AUTRES CHARGES**
Divers cadeaux de départ et frais d'annonce pour le remplacement de la boursière communale.
- 11.3101 IMPRIMES ET FOURNITURES DE BUREAU**
Les photocopies du dernier trimestre 2012 sont comptabilisées dans ce compte.
- 11.3112 ACHAT MATERIEL INFORMATIQUE**
La gestion des locations de salles a été mise en place pour environ 7'500.-.
- 11.3171 RECEPTION MANIFESTATION**
Feu d'artifice du 1^{er} août. Année souper enseignants, sortie du personnel et réception des nouveaux citoyens.
- 11.3191 COTISATIONS DIVERSES**
Cotisation 2012 à la route du Vignoble non prévue car démission hors délai.

11.3193 COTISATION ARCAM (Association de la région Cossonay-Aubonne-Morges)
La cotisation est de CHF 8.30 par habitant.

15. AFFAIRES CULTURELLES LOISIRS

Création de ce nouveau service. Quelques comptes du service 11 ont été imputés dans le service 15, à savoir :

ancien numéro	nouveau numéro	Libellé
11.3011.13	15.3011.1	Indemnité responsable bibliothèque
11.3651.1	15.3651.1	Subside fanfare et diverses sociétés
11.3651.3	15.3651.2	Subvention bibliothèque communale
11.3651.4	15.3651.3	Subside Conservatoire de musique est dénommé Subside pour la Fondation de la musique
11.3651.5	15.3651.4	Subventions manifestations culturelles

18. TRANSPORTS PUBLICS

18.3511.1 PART DEFICIT LIGNES TRANSPORT

Les charges de ce poste se montent à CHF 276'818.00. Dans ce montant, la participation au déficit de diverses lignes facturée par l'Etat de Vaud, se monte à CHF 182'825.65. En sus, notre part versée à Car postal Suisse SA s'élève à CHF 93'992.35 pour les courses supplémentaires de la ligne 722 qui ne rentrent pas dans la norme de l'OFT (Office fédéral des transports).

18.4527 PART COMMUNES DEFICIT LIGNES CAR

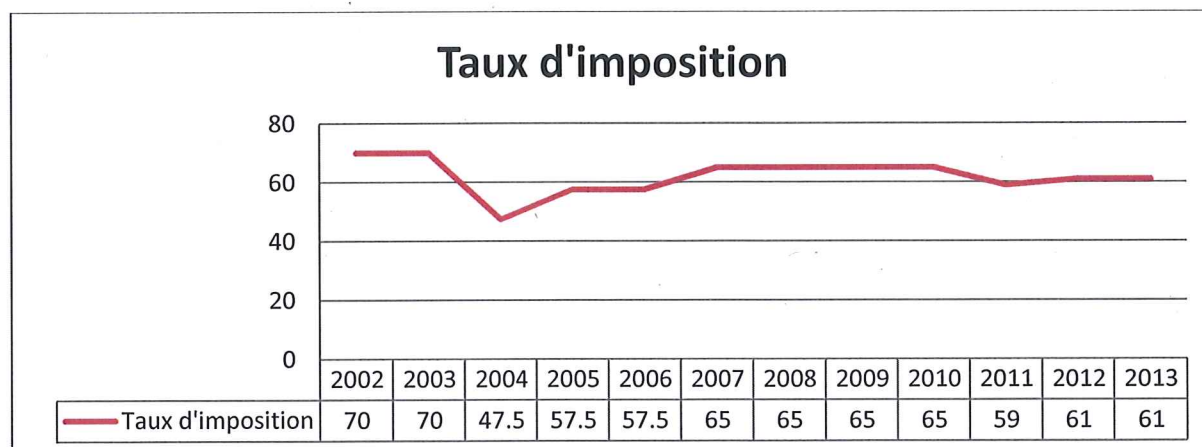
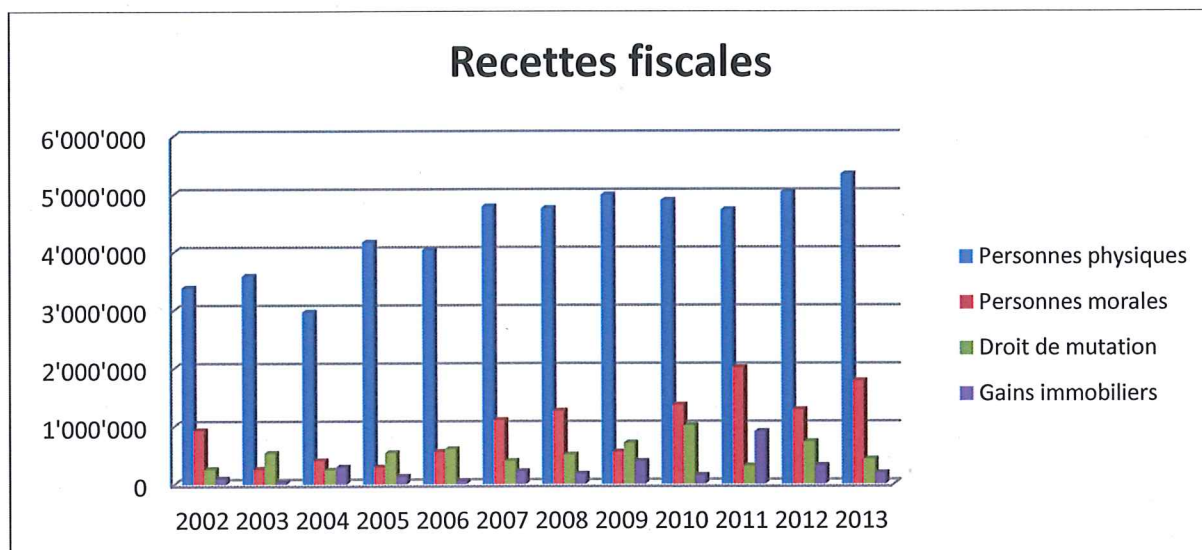
Les communes de Buchillon, Lavigny et St-Livres participent à raison de CHF 41'013.00 pour la ligne 722 (Car postal). La part nette supportée par Etoy se monte donc à CHF 235'805.00 et donne une participation légèrement inférieure au budget.

2. FINANCES ET IMPÔTS

21. IMPÔTS

COMPARATIF COMPTES/BUDGET 2013

IMPOTS	Charges	Revenus	Taux imposition
COMPTES 2013	168'395	10'795'068	61 %
BUDGET 2013	140'000	9'058'000	61 %
Différence	28'395	1'737'068	



21.4001 IMPOTS SUR LE REVENU
21.4001.1 IMPOTS SOURCIERS MIXTES

Un certain nombre de sourciers mixtes ont passé dans la catégorie des personnes physiques.

Ce poste affiche un montant négatif de CHF 248'710.02 pour 2013. Ce montant est compensé par l'augmentation du compte « 210.4001 Impôt sur le revenu ».

Pour mémoire : les personnes étrangères payant un impôt à la source dont la fortune est de plus de CHF 56'000.00 et le revenu de plus de CHF 120'000.00, deviennent des sourciers mixtes. Ces personnes doivent remplir une déclaration fiscale. L'impôt prélevé à la source est considéré comme acompte, puis le contribuable fera l'objet d'une taxation définitive.

21.4011 IMPOTS SUR BENEFICE NET PERSONNES MORALES

Par rapport aux comptes 2012, les impôts sur le bénéfice ont augmenté d'un peu plus de 50 %. Cette augmentation est liée pour environ 400'000 à un seul contribuable (cas ponctuel).

21.4040 DROITS DE MUTATION

Les droits de mutations ont baissés par rapport à 2012 (CHF 730'012) mais ils sont supérieurs au budget de CHF 127'644.

21.4050 IMPOTS S/SUCCESSIONS ET DONATIONS

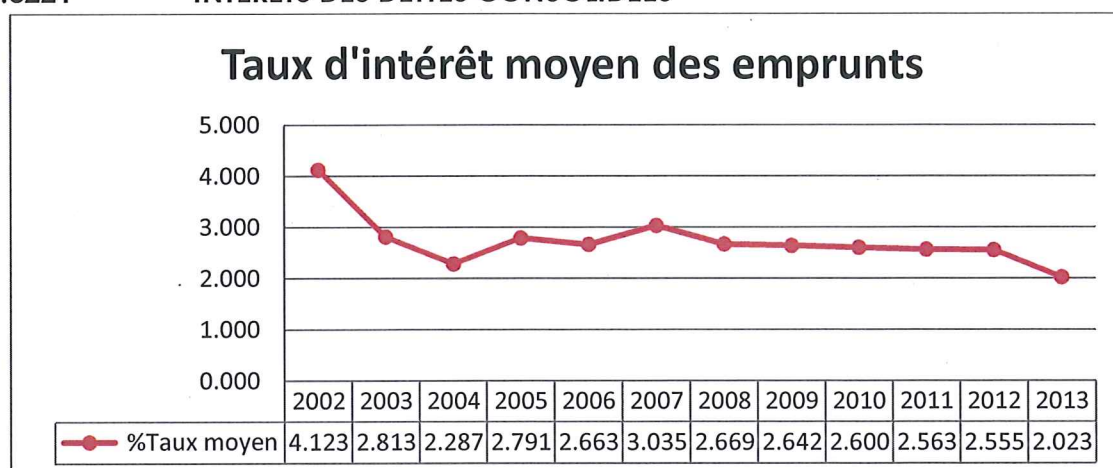
Un impôt sur les successions a été reçu de plus de CHF 140'000.00 ce qui explique le montant élevé des impôts sur les successions pour 2013.

21.4109 PATENTES DIV., RESTAURANTS

L'Hypermarché Casino a cessé son activité et par conséquent sa contribution manque.

22. SERVICE FINANCIER

22.3221 INTERETS DES DETTES CONSOLIDEES



Depuis 2010, les emprunts font l'objet de CHF 500'000 d'amortissement par année. Les intérêts courus pour le nouvel emprunt de CHF 2'000'000 auprès de Postfinance ont été comptabilisés et justifient le dépassement. Le total des emprunts au 31 décembre 2013 se monte à CHF 9'125'000.

- 22.3521 FONDS PEREQUATION : PART A CHARGE DES COMMUNES**
22.4511 RBT ETAT VAUD DEPENSES THEMATIQUES
22.4521 FONDS DE PEREQUATION : REMBOURSEMENT AUX COMMUNES

Comptes	Péréquation	Montants imputés comptes 2013	Montants imputés comptes 2012	Montants imputés comptes 2011	Montants imputés comptes 2010
22.3521	Fds péréquation part charges	2'816'292	2'475'743	2'013'975	1'522'313
22.3522	Fds péréquation déc. année préc.	630'849	776'221	144'427	
22.4511	Rbt Etat Vaud dépenses thématiques	-30'027	-618'127	-	-105'729
22.4511.1	Rbt Etat Vaud dép. thémat. Année préc.			-551'553	
22.4521	Retour fds péréquation aux communes	-745'400	-733'500	-760'735	-834'864
22.4522	Fds péréquation rbt s/déc. année préc.				-186'577
	Total à charge de notre commune	2'671'714	1'900'337	846'114	395'143

- 22.4221.1 REVENUS C. COURANT ET PLACEMENTS A TERME**
 Les dividendes de la SEFA ont été plus élevés que prévu.

- 22.4909 IMPUTATION INTERETS S/EMPRUNTS**
 C'est uniquement la valeur résiduelle du coût des travaux relevant des Egouts et des Eaux figurant à l'Actif du Bilan, qui a été prise en considération dans la calcul de ces imputations internes. Nous avons appliqué le taux moyen du tableau des emprunts (2.023 % de CHF 2'827'100 - travaux en cours et travaux terminés non amortis). Les contreparties arrondies se retrouvent dans les comptes Egouts 46.3905 et Eaux 81.3905 (CHF 57'100).

3. DOMAINES ET BÂTIMENTS

32 FORETS

- 32.3141.2 ENTRETIEN CABANE**
 Pose d'un poêle et réfection semelle, pose chéneau PVC.

35 BATIMENTS

352 ANCIENNE ECOLE

- 352.3141 ENTRETIEN BATIMENT**
 Changement frigo carnotzet communal, nettoyage chénaux, et changement de tuiles.

- 352.3181 FRAIS DIVERS + ALARME ASCENSEUR**
Nouvelle ligne téléphonique pour les classes ouvertes dans l'ancienne école.
- 353 EGLISE**
- 353.3121 ELECTRICITE, CHAUFFAGE**
Le chauffage au mazout a été remplacé par le gaz en cours d'année et nous n'avons pas reçu d'acompte gaz pour 2013.
- 353.3141 ENTRETIEN BATIMENT ET ENTOURAGE**
La chaudière à mazout qui n'était plus conforme a été remplacée en 2013.
- 354 MAISON DE COMMUNE**
- 354.3113 ACHAT MOBILIER ET EQUIPEMENTS**
Peu d'achat en 2013.
- 354.3141 ENTRETIEN BATIMENT ET ENTOURAGE**
Dans le cadre de la mise en conformité des chaudières exigée par le Service de l'environnement et de l'énergie (SEVEN) la chaudière du bâtiment administratif a été changée en 2013.
- 355 SALLE POLYVALENTE**
- 355.3061 FRAIS DIVERS ET REMBOURS. FRAIS**
Les auxiliaires pour les nettoyages d'été sont comptabilisés dans ce compte.
- 355.3141.1 ENTRETIEN SALLE POLYVALENTE**
Fuite de gaz sur la conduite d'arrivée.
- 355.3181 HONORAIRES ET FRAIS DIVERS**
Comptabilisé dans le préavis.
- 355.4271.4 LOCATION CANTINE SCOLAIRE**
L'ASSAGIE verse CHF 6'857.00 pour la location de la cantine scolaire mais ce montant est regroupé avec la location du collège des communaux I (compte 363.4351).
- 356 BATIMENT DES POMPIERS**
- 356.4351 ENTRETIEN**
Le prix du m2 a été uniformisé pour toutes les communes membres du SIS MORGET

357 LOCAUX VOIRIE ET BUVETTE DE FOOT

Cette rubrique ne comprend désormais que les dépenses et recettes liées aux locaux de voirie. Les comptes liés aux véhicules (357.3141.2 / 357.3155 / 357.3186.2) passent dans le service des routes sous la rubrique 431.Véhicules du service de voirie.

358 COLLEGE LES ECUREUILS

358.3012 AUXILIAIRE NETTOYAGE COLL. ECUREUIL

Travail d'été exécuté par des jeunes.

358.3113 ACHAT MOBILIER ET EQUIPEMENT

Achat de 11 extincteurs et d'une machine de nettoyage

4. TRAVAUX

42 SERVICE DE L'URBANISME, POLICE DES CONSTRUCTIONS

42.3181.1 HONOR. URBANISTE-CONSEIL

Dans le cadre du plan de quartier L'Oche et La Combe, le dépassement est compensé par des recettes compte 42.4351 (participation de l'Espérance).

42.3181.5 HONOR. CONSEILLER-JURIDIQUE

Procédures plus nombreuses que prévus.

430 ENTRETIEN DES ROUTES

430.3011 PART SUR SALAIRES

430.3031 ASSURANCES SOCIALES AVS-AC-AF

430.3041 CAISSE DE RETRAITE CIP

Un auxiliaire a été engagé pour effectuer des travaux d'aide-voirie à environ 50 % sur l'année.

430.3141.1 ENTRETIEN ACHAT ET TRANSPORTS MATERIAU

Divers travaux à la route de Lavigny, Ch. des Pylônes, Ch. de la Vaux, Ch. des Châtaigniers, Rte d'Allaman, Rte de Pallatex, La Romanèche, Ch. du Roti, Chemin à la croisée de la Déchetterie/Ch. de la Brotte, Ch. des Chanets, Rte de la Gare et Rte d'Allaman.

Traitements de fissures Bas du Rossé/Ch. Maudry.

Location de l'épareuse en 2012 facturée seulement en 2013.

Des travaux de réfection de la route d'Allaman, de Pra-Riondet et de la route de Villars ont également été comptabilisés dans ce compte en déduction des préavis respectifs.

- 430.3141.5 ENTRETIEN ALLEES ET RONDS POINTS**
Arrachage d'un érable suite à un accident dans la zone Littoral Parc et nouvelle plantation.

431 VEHICULES, MACHINES, EQUIP. SERVICE VOIRIE

- 431.3155.2 ENTRETIEN REFORM**
Des travaux importants ont été nécessaires pour l'expertise au service des automobiles.

- 431.3155.3 ENTRETIEN KANGOO**
Des travaux importants ont été nécessaires pour l'expertise au service des automobiles.

44. PARCS, PLACES SPORTS, CIMETIERE

- 44.3111 ACHATS MATERIELS, EQUIPEMENT ET MATERIEL**
Le coût de l'installation d'un grillage de protection aux abords du terrain de foot a été imputé dans ce poste.

- 44.3141.1 ENTRETIEN DES PARCS ET PLACES D'AGRÉMENTS**
Les places extérieures (Salle polyvalent et Bâtiment administratif pl. St-Jaques) ont été comptabilisées dans ce compte.

- 44.3141.3 ENTRETIEN DU CIMETIERE**
Remise en état de diverses allées au cimetière et plantation d'une haie d'ifs.

45 GESTION DES DECHETS

451 DECHETS URBAINS

- 451.3181.10 ENLÈV. ET ÉLIMIN. DÉCHETS MÉNAGERS**

- 451.3181.12 DÉBARRAS VIEUX PAPIERS**

- 451.3181.2 EVACUATION DÉCHETS ORGANIQUES**

- 451.3181.7 EVACUATION DU BOIS**

Suite à l'introduction de la taxe en 2013, le tonnage des déchets ménagers diminue et les autres déchets varient, les objets encombrants diminuent de 70 %, le compostage augmente de 5 %.

- 451.3812 ATTRIBUTION FONDS RESERVES DECHETS**

Les comptes liés à l'incinération et à l'élimination des ordures sont des recettes affectées. Ce qui signifie que les comptes doivent être équilibrés. L'excédent de revenu doit être versé sur un fonds de réserve affectée. Un tel fonds permet de lisser les fluctuations de résultats des prochains exercices, mais surtout de financer les charges qui ne seraient plus couvertes.

451.4342

RISTOURNE AU SAC

Durant l'année 2013, Valorsa a effectué aux communes une ristourne à CHF 330.- la tonne. Pour 2013, des contrôles ont été effectués pour vérifier les tonnages déclarés comme ordures ménagères et les recettes issues des sacs officiels. La stabilisation des ventes qui a été observée entre le mois de mai et celui d'octobre a permis de déterminer une moyenne mensuelle et d'arrêter la valeur de la rétrocession à CHF 380.73 la tonne.

La dite moyenne a été prise en considération pour déterminer les effets des premières ventes exceptionnellement élevées de par la constitution des stocks initiaux par les magasins et l'achat massif par les ménages. Etant donné que la taxe au sac est une taxe communale affectée et que Valorsa n'a pas pour rôle de constituer des réserves y relatives, une rétrocession extraordinaire de CHF 163.- par tonne a été versée aux communes ayant adhéré au Concept régional en 2013. La raison de cette rétrocession est l'adhésion des communes de la Riviera et du Chablais au concept de la taxe au sac à partir de 2014. Il s'agit donc de commencer l'exercice 2014 sur un pied d'égalité pour tous les partenaires. Pour la commune d'Etoy, cette rétrocession extraordinaire se monte à CHF 54'481.12, celle-ci correspond principalement à l'attribution à la réserve (451.3812).

452 AUTRES DECHETS

452.3181.13

ENLÈVEMENT DÉCHETS ORGANIQUES COMMUNAUX

Ce poste a été sous-évalué au budget 2013.

46 RESEAU D'EGOUTS ET EPURATION

46.3521

EXPLOITATION STEP

Cette année il y a eu pas mal de pannes et de casses, en particulier un pont racleur, remplacement d'une électrovanne et panne sur le dégrilleur. Installation d'un bassin tampon pour le transfert du chlore.

46.4341

TAXES UNIQUES DE RACCORDEMENT

Les taxes de raccordement ont été plus élevées que nos prévisions budgétaires. En revanche, il est à noter que sans ces taxes à caractère unique et exceptionnel, l'exploitation des égouts et des eaux claires serait déficitaire.

5. INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

51 ENSEIGNEMENT PRIMAIRE et 52 ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

51.3521.1 PARTICIPATION ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ASSAGIE
52.3521.1 PARTICIPATION ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ASSAGIE

	Enseignement primaire	Enseignement secondaire
COMPTES 2013	1'210'140.90	543'066.80
BUDGET 2013	885'900.00	916'000.00
Différence = + ou - Charges	+ 324'240.90	- 372'933.20

La répartition entre le primaire et le secondaire est modifiée avec l'entrée en vigueur d'HarmoS. Le degré secondaire passe de 5 années à 3 années.

Nombre d'élèves : enseignement primaire : 285 (205 budget 2013), enseignement secondaire : 125 (212 budget 2013)

Total des élèves : 410 (budget 2013 : 417 élèves).

550 ACTIVITÉS PARASCOLAIRES/ CENTRE DES JEUNES

550.3011 TRAITEMENTS DES ANIMATEURS ET PERSONNEL CANTINE
La part à verser à la confédération pour les civilistes a été plus élevée que prévu.

550.3171.1 FRAIS ANIMATION CENTRE DES JEUNES
550.4333 RECETTES VENTES PRODUITS ET ANIMATIONS DIV.
Les frais d'animation sont plus élevés que prévu mais les recettes y relatives également.

550.3185 PART FRAIS DE GESTION LOGISTIQUE CANTINE
Le contrat a été renégocié à la baisse.

58 TEMPLES ET CULTES

58.3651.1 FRAIS PAROISSE CATHOLIQUE
En 2012, les charges élevées de ce poste étaient liées à la participation aux frais de rénovation de l'église de St-Prex. Les charges 2013 se retrouvent fortement diminuées car elles ne concernent que l'entretien courant.

6. POLICE

60 SERVICE DE POLICE COMMUNAL

- 60.3189 PRESTATIONS ASP (Assistant de sécurité publique)**
Une assistante de sécurité est en place depuis septembre 2013 et la prestation nous est facturée par la commune d'Aubonne.

61 CORPS DE POLICE CANTONALE

- 61.3511 PART AUX CHARGES CANTONALES**
La gestion de la police est assurée par la POLCANT et refacturée par l'Etat de Vaud. Les acomptes imputés à Etoy s'élèvent à CHF 440'968. Le décompte définitif pour 2012 présentait un solde en faveur de la commune de CHF 986.

65 DEFENSE CONTRE L'INCENDIE

- 65.3521 PART D'ETOY AU SIS MORGET**
Les comptes sont inférieurs au budget prévus principalement en raison d'une diminution du montant des traitements des soldes (baisse des effectifs), en particulier celles liées aux interventions, et par l'augmentation des montants facturés à des tiers.

7 SECURITE SOCIALE

71 SERVICE SOCIAL ACCUEIL ENFANTS

- 71.3526 ARASMAC PART D'ETOY AU RÉSEAU AJEMA**

L'augmentation des charges est directement liée au nombre d'heures d'utilisation. Veuillez trouver ci-dessous un comparatif des heures de 2012 et 2013 uniquement pour Etoy :

	ACCUEIL FAMILIAL PRÉ ET PARASCOLAIRE	ACCUEIL COLLECTIF PRÉSCOLAIRE	ACCUEIL COLLECTIF PARASCOLAIRE
2012	23'420	26'797	24'417
2013	25'969	40'155	35'337
Augm. heures	2'549	13'358	10'920

72. PREVOYANCE SOCIALE

72.3511.1 PARTICIPATION À LA FACTURE SOCIALE

Pour rappel, le coût de la facture sociale est réparti à raison de 50% pour les communes et de 50% pour l'Etat de Vaud.

Facture sociale	Facture finale 2009	Facture finale 2010	Facture finale 2011	Facture finale 2012	Budget 2013	Facture 2013
Acomptes	3'310'180.00	3'667'935.00	1'972'470.00	2'403'742.00	2'829'648.00	2'764'899.00
Solde déc.final	-443'933.00	57'971.00	1'024'732.00	-77'582.00		
Totaux	2'866'247.00	3'725'906.00	2'997'202.00	2'326'160.00	2'829'648.00	2'764'899.00

Ce tableau représente le coût réel par année. Toutefois, il est à noter que les décomptes finaux de la facture sociale parviennent aux communes dans le courant du 2^{ème} semestre de l'année suivante. Par exemple, le solde 2012 de CHF 77'582 a été reçu et imputé sur l'année 2013 et ainsi de suite pour les autres années. Ce décalage provoque souvent des surprises au niveau de la gestion du budget et de la trésorerie.

72.3512 PARTICIPATION BASCULE 2011 ETAT DE VAUD S/2012 ET 2013

Le Canton a abandonné sa revendication suite aux négociations.

8. SERVICE DES EAUX

81.3061.2 FRAIS FORMATION CONTINUE

M. Mérinat a suivi une formation de fontainier.

81.3141.2 ENTRETIEN RESEAU, SOURCES ET STAT. POMPAGE

N'ont pas été réalisés – Bouclage de La Plantay et Bouclage EMS Rte Suisse.

81.3521 PART ETOY FRAIS EXPLOIT. STAT. PONTETS

Une facture de CHF 8'777.80 sera reportée sur 2014. Il y a une également une forte diminution des coûts liée grâce à une année avec très peu d'eau pour l'irrigation.